



Le décret du 27 février 2015 a réformé la défense incendie en fixant de nouvelles règles pour garantir la présence de points d'eau incendie (P.E.I.) sur l'ensemble du territoire. Les règlements départementaux de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) présentent les différentes solutions possibles, notamment celle de la citerne souple.



La réserve d'eau dédiée à la lutte contre les incendies la plus éprouvée du marché !

AVANTAGES

- Fiabilité des produits proposés
Première fabrication qui s'engage sur des caractéristiques techniques : volume certifié, équipements testés, dimensions validées. La certification QB-Cstbt renouvelée chaque année depuis 2010 garantit un produit 100 % sécurité.



- Réactivité et qualité française
Faites le choix du « made in France » et profitez d'une fabrication soignée tant sur les citernes que sur leurs finitions. Assurance des délais de fabrication courts.

- Un savoir-faire reconnu
Bénéficiez d'une expérience inégalée dans la conception et la fabrication des citernes D.E.C.I. Conseils et recommandations garantissent chaque année des installations conformes et pérennes sur plus de 400 sites avalisés par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.)

PACK ESSENTIEL

Le pack d'équipements ESSENTIEL a été conçu pour sécuriser votre site avec un minimum d'investissement. Selon l'emplacement disponible et les préconisations qui vous ont été faites par les services de secours, vous pouvez opter pour une aspiration de type Hors Sol, simple d'utilisation et rapidement opérationnelle, ou une aspiration Enterrée permettant une sortie d'aspiration déportée (via un coude ou un poteau incendie) et la mise hors gel des équipements.

N° Tél. **05.49.83.30.30**
Fax : 05.49.83.30.50

www.alliancepastorale.fr
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Citerne souple incendie
Août 2020
Page 1/2

depuis 1933...

Aspiration Hors Sol

Ce pack répond aux besoins d'une DECI imposée et indispensable : une prise d'aspiration extérieure, un point d'accès sur le dessus et une indication du niveau haut de la citerne.

EQUIPEMENTS STANDARDS*

Sur le dessus

- Trappe de visite Ø120
- Trop plein DN50

Sur le flanc

- Vanne guillotine** laiton DN100 avec anti-vortex et raccord symétrique



Aspiration Enterrée – Hors Gel (disponible également)

* Toutes les citernes souples sont équipées de renforts d'angle et de marquages réglementaires. Chaque pack contient un kit de réparation et une notice d'installation. L'expédition des commandes s'effectue dans un emballage protégeant votre citerne. Des équipements ou accessoires complémentaires peuvent être ajoutés sur les citernes. Pour connaître la liste de ces options, merci de contacter votre conseiller.

** Les SDIS recommandent une sortie d'aspiration par tranche de 120 m³. Pour s'assurer que votre installation répondra aux normes incendie en vigueur, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher des services compétents.

INSTALLATION

• Préconisation de pose

Pour une utilisation optimale et pérenne de nos citernes, assurez-vous :

- Que le sol soit parfaitement plat, horizontal et sans éléments perforants.

(La plateforme doit pouvoir supporter le poids de la citerne pleine sans s'affaisser ni s'éroder)

- Que la surface soit recouverte d'un lit de sable (recommandé).

